**Compte rendu d’entretien du comité de suivi individuel**

**En application de l**’Arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale, chaque doctorante ou doctorant doit avoir un entretien avec un **comité de suivi individuel** à partir de la 3e inscription en thèse**. Ce comité a pour obligation d’**évaluer, lors d’un entretien individuel, les conditions de la formation et les avancées de la recherche du doctorant ou de la doctorante. Les membres du comité ne participent pas à la direction de ce dernier ou de cette dernière ; par conséquent, le directeur ou la directrice de thèse en est exclu.

Conformément aux dispositions votées le 23 février 2017 par la Commission de la Recherche de l’établissement :

1. Le comité de suivi est désigné par l’unité de recherche (UR) de rattachement du doctorant ou la doctorante, suivant les orientations globales des écoles doctorales qui contrôlent le processus et conservent la décision finale de nomination, entre autres, en cas de risque de conflit d’intérêt.

2. L’UR organise les entretiens individuels entre le comité et le doctorant ou la doctorante : elle fixe notamment le calendrier de ces entretiens, convoque ce dernier ou cette dernière en lui précisant la date, le lieu et l’heure de l’entretien.

Les questions telles qu’elles sont formulées sont seulement un guide des contenus attendus. Il est laissé toute liberté aux membres du comité de suivi pour formuler de façon plus nuancée les questions portant sur des terrains sensibles ou douloureux.

3. Le comité de suivi rédige le présent compte rendu puis, en remet un exemplaire (sous format électronique ou papier) à la doctorante ou au doctorant à l’issue de l’entretien, ainsi qu’à la direction de l’UR (et uniquement à la direction, le compte rendu n’ayant pas vocation à être transmis au directeur ou à la directrice de thèse, sauf décision contraire de la direction de l’UR ou de l’ED).

Nom et prénom du ou de la doctorant.e : …………………………

N° d’étudiant : …………………………

Discipline : …………………………

Titre de la thèse : …………………………

École doctorale (nom et numéro) : …………………………

Unité de recherche de rattachement (nom et n°) : …………………………

Directeur/trice de recherche : …………………………

Co-directeur/trice de recherche\* : …………………………

*\* Le cas échéant, cotutelle incluse.*

**Composition du comité de suivi individuel :**

Nom et prénom : …………………………………………………

Titre et discipline : …………………………………………………

Unité de recherche de rattachement ou, si externe à l’Université Paris 8, Université et équipe de rattachement : …………………………………………………

Nom et prénom : …………………………………………………

Titre et discipline : …………………………………………………

Unité de recherche de rattachement ou, si externe à l’Université Paris 8, Université et équipe de rattachement : …………………………………………………

Nom et prénom : …………………………………………………

Titre et discipline : …………………………………………………

Unité de recherche de rattachement ou, si externe à l’Université Paris 8, Université et équipe de rattachement : …………………………………………………

**I. Suivi de la formation et déroulement du cursus**

1. Le cursus du doctorant ou de la doctorante s’effectue-t-il dans les conditions spécifiées

* par la convention de formation ? non ❑ oui ❑

Si non, pourquoi ?

………………………………………………………………………………………….

* par la charte du doctorat ? non ❑ oui ❑

Si non, pourquoi ?

…………………………………………………………………………………………..

1. Le doctorant ou la doctorante a-t-il ou elle rencontré des difficultés particulières ?

non ❑ oui ❑

Si oui, lesquelles ?

…………………………………………………………………………………………

1. Les conditions de la formation du doctorant ou de la doctorante sont-elles satisfaisantes ?

non ❑ oui ❑

Si non, lesquelles ?

…………………………………………………………………………………………

1. Le doctorant ou la doctorante fait-il ou elle état d’une situation de conflit ?

non ❑ oui ❑

Si oui, laquelle ?

…………………………………………………………………………………………

1. Le doctorant ou la doctorante fait-il ou elle état d’une situation de harcèlement ?

non ❑ oui ❑

Si oui, laquelle ?

…………………………………………………………………………………………

1. Le doctorant ou la doctorante fait-il ou elle état d’une situation de discrimination ?

non ❑ oui ❑

Si oui, laquelle ?

…………………………………………………………………………………………

Si les questions précédentes font apparaître des difficultés particulières, recommandations éventuelles du comité de suivi :

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………

**II. Avancement des recherches**

Évaluation scientifique et recommandations éventuelles :

**Signature des membres du comité :**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_